

Cégep Vert du Québec

Document de présentation du programme
d'accompagnement et de certification
Cégep Vert du Québec d'ENvironnement
JEUnesse

2020-2021



Table des matières

| | |
|---|----|
| À propos d'ENvironnement JEUnesse | 3 |
| À propos de Cégep Vert du Québec..... | 3 |
| 1. Accompagnement | 5 |
| 2. Certification..... | 6 |
| 2.1 Processus de certification..... | 6 |
| 2.2 Critères des niveaux de la certification..... | 7 |
| 2.3 Activités d'ENvironnement JEUnesse..... | 7 |
| 3. Mentions spéciales..... | 8 |
| 4. Inscription..... | 8 |
| 4.1 Tarifs..... | 8 |
| 4.2 Offres supplémentaires..... | 9 |
| 5. Dates importantes..... | 9 |
| Annexe : Lettre d'engagement..... | 10 |

Pour nous joindre

Par la poste

ENvironnement JEUnesse
3000, rue Omer Lavallée, bureau 122, Montréal (Québec) H1Y 3R8





Par téléphone

514-252-3016 ou 1-866-377-3016

En ligne

infoenjeu@enjeu.qc.ca ou www.enjeu.qc.ca

Sur les réseaux sociaux

-  www.facebook.com/environnement.jeunesse
-  www.instagram.com/enjeuquebec/
-  www.linkedin.com/company/environnement-jeunesse
-  www.twitter.com/ENJEUquebec

À propos d'ENvironnement JEUnesse

Créé en 1979, ENvironnement JEUnesse (ENJEU) est un organisme d'éducation relative à l'environnement (ERE) qui vise à conscientiser les jeunes du Québec aux enjeux environnementaux, les outiller à travers ses projets éducatifs et les inciter à agir dans leur milieu. ENvironnement JEUnesse est un réseau qui valorise le développement de l'esprit critique et qui donne la parole à la jeunesse engagée afin qu'elle fasse connaître ses préoccupations, ses positions et ses solutions concernant les enjeux environnementaux actuels.

Nos objectifs sont les suivants :

- Développer les connaissances, les attitudes et les habiletés des jeunes pour qu'ils et elles puissent agir de manière pertinente, libre et éclairée ;
- Informer et former les jeunes et les personnes intervenantes sur des enjeux environnementaux ;
- Rassembler et motiver les jeunes, les groupes de jeunes et les personnes intervenantes dans un réseau dynamique et favoriser les échanges à l'intérieur et à l'extérieur de ce réseau ;
- Concevoir, diffuser et mettre à jour des projets, des animations et du matériel pédagogique, ainsi que des outils de soutien à l'action, pour les jeunes ;
- Assurer le rayonnement d'ENvironnement JEUnesse dans les milieux de l'éducation, de la jeunesse et de l'environnement ;
- Participer à des consultations et des débats publics sur les enjeux environnementaux et y promouvoir la place des jeunes et de l'ERE ;
- Initier les jeunes à la vie démocratique et à la gouvernance d'une organisation communautaire.

Les activités d'implication citoyenne et projets pédagogiques d'ENvironnement JEUnesse touchent divers enjeux, dont la gestion des matières résiduelles, le transport, l'énergie et le climat, la consommation responsable, l'eau, et l'intégration de l'environnement et du développement durable en milieu institutionnel et commercial.

À propos de Cégep Vert du Québec

Cégep Vert du Québec est un programme d'accompagnement et de certification environnementale spécifique aux milieux collégiaux public et privé. Depuis 2004, ce programme favorise l'engagement et l'implication d'une population collégiale, tant étudiante que professionnelle, qui intègre l'ERE et la gestion durable à ses pratiques.

Le programme Cégep Vert du Québec reflète aussi la volonté de l'établissement à contribuer à la formation de jeunes citoyens et citoyennes responsables, engagés et conscients des enjeux environnementaux. Des outils pour améliorer la gestion durable dans les établissements collégiaux sont offerts aux membres de Cégep Vert du Québec. Le programme invite à la concertation, dans une perspective d'amélioration continue.

Cégep Vert du Québec est un programme divisé en deux volets : Accompagnement et Certification. À travers le volet Accompagnement, l'équipe d'ENvironnement JEUnesse offre un soutien adapté au milieu collégial tout au long de l'année.

À travers son volet Certification, le programme intègre l'ERE et facilite la mise en place d'une gestion durable au rythme de l'établissement. Le volet Certification est divisé en quatre niveaux permettant d'implanter une gestion durable dans une démarche à long terme. L'émission du certificat Cégep Vert du Québec est une reconnaissance de tous les efforts effectués en cours d'année. Le volet Certification est facultatif. Un établissement inscrit à Cégep Vert du Québec peut bénéficier de l'accompagnement et des ressources du programme sans être certifié.

Le programme Cégep Vert du Québec offre ainsi une expertise et un accompagnement en environnement adaptés au milieu collégial, permettant d'implanter progressivement de saines pratiques de gestion durable. La force du réseau s'appuie sur le partage de bonnes pratiques, la mise en œuvre de campagnes communes, la mesure des performances et le rayonnement de projets porteurs.

Éducation relative à l'environnement (ERE)

L'éducation relative à l'environnement (ERE) concerne toute forme d'éducation qui a trait au rapport à l'environnement. Plus qu'une éducation *au sujet de* ou *à propos de* l'environnement, c'est aussi une éducation *dans, par et pour* l'environnement.

À travers trois perspectives complémentaires, elle vise à :

1. Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'environnement ;
2. Favoriser le développement intégral des personnes et des groupes sociaux ;
3. Offrir des pistes pour l'amélioration de la pédagogie.

Pour y parvenir, l'éducation relative à l'environnement développe de réelles compétences personnelles et collectives (des *savoir-agir*) notamment d'ordre éthique, critique, politique, esthétique et heuristique. Elle accompagne la structuration du *vouloir-agir* et du *pouvoir-agir* qui constituent des conditions essentielles au déploiement de telles compétences. L'objet de cette éducation n'est donc pas l'environnement en tant que tel, mais bien la relation que les personnes et les groupes sociaux entretiennent avec lui. En ce sens, l'éducation relative à l'environnement ne constitue pas une « éducation à » parmi d'autres. Elle constitue une authentique dimension de l'éducation fondamentale.

Concrètement, l'éducation relative à l'environnement se traduit entre autres par :

- Une abondance de courants pédagogiques : naturaliste, conservationniste, résolutive, systémique, éthique, biorégionaliste, pratique, critique, féministe, ethnographique, etc.
- Une diversité d'approches pédagogiques : expérientielle, interdisciplinaire, résolutive, réflexive, coopérative, holistique, critique, sensible, créative, etc.
- Une foule de stratégies pédagogiques : projets communautaires, jeux de rôles, itinéraires environnementaux, autobiographies environnementales, animations, jardinages pédagogiques, lectures de paysage, mobilisations collectives, etc.

Le programme Cégep Vert du Québec s'appuie sur l'ERE. En guise d'exemple mais sans s'y limiter, les activités de formation exigées dès le premier niveau rejoignent le développement de compétences personnelles et collectives (des *savoir-agir*) qui vont au-delà de la sensibilisation à un enjeu donné. Le *vouloir-agir* d'une institution peut s'exprimer dans les discours, les orientations et les priorités à même sa politique environnementale. Le *pouvoir-agir*, tant individuel que collectif, peut être illustré à travers l'implication effective de la communauté étudiante à la prise de décision à titre de membres du comité d'action et de concertation environnement (CACE), par exemple.

1. Accompagnement

Dès leur adhésion au programme Cégep Vert du Québec, les établissements bénéficient d'un soutien tout au long de l'année de la part de l'équipe d'ENvironnement JEUnesse. Les établissements obtiennent aussi un accès privilégié à l'espace membre Cégep Vert du Québec et bénéficient des avantages suivants :

- Participation à trois événements de formation et de réseautage par année ;
- Suivi, accompagnement et mentorat en tout temps par téléphone ou par courriel ;
- Accès à l'espace membre Cégep Vert du Québec, donnant accès aux outils de gestion durable adaptés au milieu collégial (canevas de rapport d'activité, canevas de plan d'action, trousse d'accompagnement, etc.) ;
- Analyse professionnelle du rapport par un comité avisé, avec des pistes de recommandations personnalisées ;
- Certificat de reconnaissance selon le niveau atteint ;
- Accès à des activités, des campagnes et à des projets communs dans les cégeps et les collèges ;
- Accès à une communauté collégiale active et engagée ;
- Invitation à participer aux consultations et aux audiences publiques sur des thèmes liés à l'éducation et l'environnement ;
- Groupe de communication privé intercollégial et bulletins mensuels ;
- Visibilité accrue au sein du réseau.

Notre équipe est disponible tout au long de l'année pour offrir une aide personnalisée et répondre aux questions. La date limite pour transmettre une demande d'information concernant le rapport d'activité est fixée au vendredi 21 mai 2021, soit sept jours avant la date limite du dépôt du rapport d'activité.

Événements de formation et de réseautage

Au cours de l'année, trois événements de formation et de réseautage sont offerts aux établissements membres de Cégep Vert du Québec. La thématique de ces journées varie d'une année à l'autre, en fonction des demandes et besoins dans le réseau.

Un événement de remise des certificats est organisé chaque année pour souligner les efforts soutenus des établissements. Il s'agit également d'une occasion idéale pour les personnes intervenantes d'échanger avec les membres de la communauté Cégep Vert du Québec et de rencontrer les divers partenaires du programme. La remise des certificats par l'équipe d'ENvironnement JEUnesse est généralement suivie d'une activité de formation et de réseautage.

Les personnes intervenantes sont aussi invitées à participer à la rencontre intercollégiale entre comités d'action et de concertation en environnement (appelée InterCACEs) à l'hiver. Cet événement, ayant lieu dans un établissement du réseau, est une journée de formation et réseautage portant sur diverses thématiques, comme la gestion des matières résiduelles, la mobilité durable ou l'alimentation durable. Le lac-à-l'épaule du réseau Cégep Vert du Québec, se déroulant au printemps, est une retraite stratégique de deux jours à laquelle participent les membres du réseau, des personnes enseignantes, des étudiants et des étudiantes impliqués au sein du CACE. Le lac-à-l'épaule permet de réunir la communauté Cégep Vert du Québec pour partager des bonnes pratiques, d'assister à des formations et de planifier des campagnes communes.

2. Certification

Le programme Cégep Vert du Québec est divisé en quatre niveaux de certification permettant d'implanter une gestion durable dans une démarche à long terme. Le processus de certification offre un cadre structurant qui permet d'améliorer les pratiques des établissements. Le programme Cégep Vert du Québec est basé sur une progression par acquis au rythme de chaque établissement.

L'émission du certificat Cégep Vert du Québec est une reconnaissance de tous les efforts effectués en cours d'année. Le certificat témoigne de la progression de l'établissement dans l'implantation de bonnes pratiques de gestion durable.

Les premiers niveaux de la certification permettent aux établissements de se familiariser avec le programme et ses ressources, tout en posant les bases de la gestion durable. **Pour une première année, les établissements peuvent viser les niveaux 1, 2 et 3 de la certification.** Pour viser le niveau excellence, il faut obligatoirement être certifié niveau 3 ou avoir été certifié niveau excellence lors de l'année précédente. Les établissements sont libres de viser un niveau supérieur de la certification ou maintenir un niveau déjà atteint.

Le volet Certification est facultatif. Un établissement inscrit à Cégep Vert du Québec peut bénéficier de l'accompagnement, des formations et des ressources du programme sans être certifié.

2.1 Processus de certification

L'établissement dispose d'un an pour atteindre les critères posés par le niveau de certification auquel il applique. À la fin de l'année, il devra remettre un rapport d'activité qui sera analysé par un comité de personnes expertes (le comité aviseur) qui évaluera la candidature au regard du dossier fourni par l'établissement. Veillez à bien numéroter les pièces jointes en fonction des recommandations fournies dans la trousse d'accompagnement pour faciliter l'analyse du comité aviseur. Une lettre de recommandation et les résultats de l'analyse seront ensuite envoyés à la personne responsable des dossiers Cégep Vert du Québec. La communauté de l'établissement sera invitée à recevoir le certificat de reconnaissance lors d'un événement.

Cette brochure présente sommairement les critères de certification, mais ne remplace pas les exigences mentionnées dans le canevas de rapport d'activité et dans les outils de gestion du programme Cégep Vert du Québec. Les établissements doivent minimalement inclure à leur rapport l'ensemble des informations demandées dans le canevas de rapport d'activité et dans les canevas d'outils de gestion. Il est aussi fortement suggéré de respecter le format du canevas de rapport d'activité.

Si votre établissement est déjà inscrit au programme, référez-vous au rapport d'activité, aux outils de gestion et à la trousse d'accompagnement pour des critères plus détaillés.

2.2 Critères des niveaux de la certification

| | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Niveau excellence |
|--|----------|----------|----------|-------------------|
| Créer et animer un comité d'action et de concertation en environnement (CACE), tenir un minimum de 2 rencontres et fournir les comptes rendus de réunion | • | • | • | • |
| Élaborer et adopter une politique environnementale (mettre à jour tous les 5 ans) | • | • | • | • |
| Accueillir au moins 4 formations en ERE (ou 5 formations dès le niveau 2) ¹ | • (4) | • (5) | • (5) | • (5) |
| Réaliser au moins 4 activités de sensibilisation en ERE ¹ | • | • | • | • |
| Compléter le bilan environnemental (à refaire tous les 5 ans) | | • | • | • |
| Élaborer un plan d'action en environnement couvrant minimalement l'année en cours et l'année suivante | | • | • | • |
| Créer un fonds environnemental | | | • | • |
| Dresser un bilan annuel du plan d'action | | | • | • |
| Mettre en place 2 mesures d'amélioration continue pour une première année et 1 mesure pour les années subséquentes ² | | | | • |
| Contribuer à au moins 1 activité d'ENvironnement JEUnesse (voir les activités ci-dessous) | | | | • |

2.3 Activités d'ENvironnement JEUnesse

Pour obtenir le niveau excellence du programme Cégep Vert du Québec, l'établissement doit contribuer à au moins une activité d'ENvironnement JEUnesse parmi les suivantes :

- Soutenir la participation d'étudiants et d'étudiantes au colloque annuel ;
- Assister à l'InterCACEs ou au lac-à-l'épaule ;
- Participer au concours de recyclage de piles ;
- Accueillir et contribuer à l'organisation d'un événement de l'organisme tel que la remise des certificats, l'InterCACEs ou le colloque annuel ;
- Participer aux projets communs du réseau Cégep Vert du Québec ;
- Jouer un rôle de mentorat auprès d'un autre établissement du réseau Cégep Vert du Québec.

¹ Un minimum de dix étudiants et étudiantes ou quatre personnes employées doivent être présents aux activités de formation et de sensibilisation afin que celles-ci soient valides.

² Une liste des critères d'amélioration continue acceptés se trouve dans la trousse d'accompagnement, disponible dans l'espace membre Cégep Vert du Québec. Les mesures doivent être maintenues au moins cinq ans. Pour proposer un nouveau critère d'amélioration continue, l'établissement doit en faire la proposition à ENvironnement JEUnesse au moins trois mois avant la date limite du dépôt du rapport d'activité.

3. Mentions spéciales

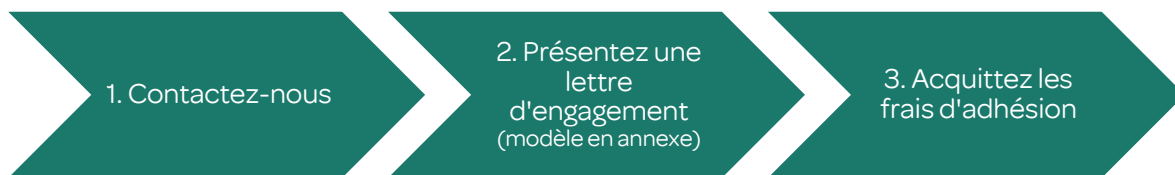
Une mention spéciale est remise aux établissements s'étant le plus démarqués tout au long de l'année par des projets et événements touchant divers enjeux environnementaux et du développement durable.

Le dossier d'un projet soumis pour l'obtention d'une mention spéciale est analysé en considérant les critères suivants : l'ampleur des impacts, des retombées et du rayonnement ; la mobilisation et l'implication de la communauté collégiale tout au long du projet ; la pérennité ; le caractère innovant et l'originalité ; la qualité générale du dossier.

Tout établissement participant au programme Cégep Vert du Québec peut appliquer pour l'obtention d'une seule mention spéciale, peu importe son niveau ; cette mention apparaîtra sur le certificat Cégep Vert du Québec et sera dévoilée lors de la remise des certificats. Pour soumettre un projet pour une mention spéciale facultative, les établissements doivent compléter la section du rapport d'activité dédié à cet effet. Le comité aviseur se réserve la possibilité d'attribuer une mention spéciale à tout projet, qu'il ait été soumis ou non pour une mention.

4. Inscription

L'inscription à Cégep Vert du Québec se fait en trois étapes faciles :



4.1 Tarifs³

Afin de bénéficier du programme d'accompagnement et de certification Cégep Vert du Québec, les établissements doivent être membre d'ENvironnement JEUnesse. L'adhésion pour les cégeps et les collèges coûte 100 \$ pour trois ans.

| | Tarif |
|---|--------|
| Tarif lève-tôt (avant le 15 septembre 2020) | 930 \$ |
| Tarif régulier 2020-2021 | 940 \$ |

³ L'adhésion se fait par établissement. Si un établissement compte plus d'une installation, que ses politiques et mesures environnementales s'appliquent à toutes les installations, que le bilan et le rapport d'activité couvrent l'ensemble des installations, une seule adhésion sera comptée. Si un établissement compte plusieurs installations, mais que ceux-ci ont des politiques et des mesures différentes, des comités différents et plusieurs rapports d'activités, chaque installation représentera une adhésion distincte. Enfin, si une seule installation d'un établissement qui compte plusieurs installations souhaite rejoindre le réseau Cégep Vert du Québec, l'installation peut s'inscrire à titre individuel sans que ses activités doivent être offertes à l'ensemble des installations de l'établissement. Dans ce cas, seule l'installation ayant adhéré à Cégep Vert du Québec pourra se voir décerner une certification.

4.2 Offres supplémentaires

Le Service d'éducation environnementale offre des conférences et ateliers payants, des activités clés en main gratuites à déployer dans votre milieu et vous permet d'inscrire des étudiants et des étudiantes à notre colloque annuel.

L'équipe d'ENvironnement JEUnesse offre aussi des visites personnalisées payantes d'une demi-journée à votre établissement. Un membre de l'équipe d'ENvironnement JEUnesse peut participer à une rencontre de votre CACE ou d'un comité étudiant, à une rencontre de travail ou à toute autre activité, en fonction de vos besoins.

5. Dates importantes

10 septembre 2020

Cérémonie de remise des certificats et lancement de l'année

2 au 4 octobre 2020

Colloque annuel d'ENvironnement JEUnesse

15 novembre 2020

Date limite pour l'inscription au programme Cégep Vert du Québec

Novembre 2020

Webinaire de présentation du programme et des nouveautés

Hiver 2021

Journée de rencontre intercollégiale (InterCACEs) dans un établissement du réseau

Avril 2021

Rencontre de suivi et de soutien à la préparation du rapport d'activité

Printemps 2021

Rencontre intercollégiale dans un format lac-à-l'épaule

21 mai 2021 à 17 h 00

Date limite pour transmettre une demande d'information concernant le rapport d'activité

28 mai 2021 à 17 h 00

Date limite du dépôt du rapport d'activité couvrant la période du 1^{er} mai 2020 au 30 avril 2021⁴

⁴ Aucun délai supplémentaire ne sera accordé. Notez également que les demandes d'information pour la rédaction du rapport d'activité sont offertes jusqu'à une semaine avant la date limite de remise des dossiers. Ainsi, les établissements ont jusqu'au 22 mai 2020 à 17 h 00 afin de transmettre leur demande d'information.

Annexe : Lettre d'engagement

[Votre en-tête et logo]

Catherine Gauthier
Directrice générale
ENvironnement JEUnesse
3000, rue Omer Lavallée, bureau 122
Montréal (Québec) H1Y 3R8

[Ville], le [jour] [mois] 2020

Objet : Lettre d'engagement pour le niveau [préciser le niveau ciblé] de la certification Cégep Vert du Québec pour l'année scolaire 2020-2021

Madame,

Par la présente [nom de l'établissement] s'engage à participer à la certification Cégep Vert du Québec d'ENvironnement JEUnesse. Pour l'année scolaire 2020-2021, notre établissement vise l'atteinte du niveau [préciser le niveau ciblé]. Pour ce faire [nom de l'établissement], déploiera des efforts en vue de :

[Vous pouvez ici détailler votre engagement ou les efforts que vous déploierez afin d'atteindre votre objectif. Astuce : vous pouvez ici reprendre les exigences du niveau ciblé détaillées dans la section Présentation des critères de certification.]

L'obtention du niveau [préciser le niveau ciblé] de la certification Cégep Vert du Québec permettra de reconnaître l'engagement et les réalisations de [nom de l'établissement] en matière environnementale et de développement durable. Ces réalisations s'inscrivent également dans l'atteinte des objectifs de notre mission éducative, tout en contribuant à l'émergence d'une société écocitoyenne.

[Votre formule de salutation]

[Signature]
[Nom], [Titre ou fonction]
[Nom de l'établissement]
[Courriel] | [Téléphone]
[Adresse complète]